



# Les Bibliothèques Sonores

de l'Association des Donneurs de Voix

## **Bibliothèque Sonore de Grenoble-Isère**

86, boulevard Joliot Curie – 38600 FONTAINE

Tél.: 04 76 26 71 28

Courriel : 38g@advbs.fr - Site : <http://www.bsgrenoble.org>

### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ANNEE 2019/2020

#### GENERALITES

Cette année 2020, aura été, particulièrement, une période difficile.

Déjà au niveau financier : en effet comme vous le savez, la BS vit grâce aux dons.

Or, force est bien de constater qu'au fil du temps, des années, ceux-ci s'amenuisent.

Personnellement, je passe une grande partie de mon temps à solliciter les organismes, administrations, mairies ou communauté des communes qui étaient jusqu'à présent nos principales sources de revenus.

Même nos partenaires habituels que sont les lions clubs de la région grenobloise ont un peu tendance à nous oublier. Pourtant, il faut rappeler, que l'Association des donneurs de voix (dont la BS de Grenoble Isère est une branche) existe grâce à eux, puisqu'ils l'ont créée il y a plus de 70 ans.

Certes, la pandémie que nous subissons depuis le début de l'année est venue se rajouter à cela et beaucoup de ces clubs n'ont pu organiser leurs manifestations habituelles qui est, en ce qui les concerne, une manne financière importante.

Malgré cela, en réduisant nos coûts de fonctionnement, nous avons réussi à dégager encore cette année, une marge bénéficiaire, ce qui n'était pas gagné au départ (mais Martine vous en fera état dans le rapport financier).

**Néanmoins, je rappelle que même si le prêt de livre audio est entièrement gratuit de par nos statuts, nous encourageons aussi les personnes qui le souhaitent à nous faire un don (même modique) en particulier les audio lecteurs qui le peuvent.**

#### FONCTIONNEMENT

La situation sanitaire de ce 1er semestre 2020 nous a contraints de fermer notre Bibliothèque sonore durant de longues semaines.

Cela n'aura pas empêché le don de soi de nos donneurs de voix et donneurs de temps qui se seront impliqués depuis la dernière AG de l'automne 2019, comme ils l'ont toujours fait (et je les en remercie) pour que notre BS existe.

Il en aura été de même avec nos Donneurs de Temps, qui durant le confinement et la fermeture de notre siège et de nos permanences auront maintenu le lien social avec nos audio lecteurs avec notamment :

- L'ouverture du nouveau portail de téléchargement pour continuer à servir
- Appel téléphonique des AL pour leur proposer ce service,
- Dès la réouverture de la BS, ils auront assuré, avec ce que cela a impliqué en terme de risques, d'organisation et de contraintes sanitaires, les envois et les retours de CD.

Au fil de l'an, plusieurs réunions ont été organisées pour assurer son fonctionnement.

Ainsi ils se seront investis dans :



- Les Comités de pilotage avec membres du bureau et responsables de chaque secteur (Comité de lecture, Responsables techniques, Représentante des donneurs de voix, représentants des Lions clubs, etc...)

Les : 24/09/2019      19/12/2019      20/02/2020

*Nota: Comité de pilotage de juin 2020 abandonné en raison de la pandémie.*

A l'occasion de ceux ci nous avons décidé de proposer à la vente les appareils de lecture «Victors» à nos audio lecteur à un prix moindre que celui auquel nous les acquerrons ( 400€) : 150€ pour eux et 250€ pour les établissements qui accueillent des mal voyants (ou handicapés à la lecture). En finalité 15 appareils auront été cédés sur ces bases depuis le début de cette année.

- Les Réunions entre « Donneurs de voix » (pilotées par M P Monin) :
  - Décembre 2019      07/01/2020      09/03/2020      17/09/2020
  - 3/Réunions avec les Audio-lecteurs, DDV, DDT
  - Après-midi des vœux : le 23/01/2020

*Nota : réunion retrouvailles d'Avril 2020 abandonnée en raison de la pandémie.*

- Le mois de l'accessibilité
  - Patrick et Bernadette ont été nos représentants à la commission d'accessibilité de la Métro.
  - Nous avons participé activement au mois de l'accessibilité organisé par la ville de Grenoble au mois de Novembre 2019 avec, en particulier notre ami Raymond, qui est intervenu au niveau de 2 établissements en liaison avec d'autres associations pour des lectures actives.
- Communication : Odile et Nicole ont eu un entretien téléphonique le 20 mars dernier avec FR3 sur le fonctionnement de notre BS et les bénéfices que cela peut apporter aux mal voyants ou handicapés à la lecture.  
Une copie de cet interview est désormais accessible sur le site de notre BS.
- Formation des Donneurs de voix :  
Raymond et Odile ont eu contact avec 27 donneurs de voix entre octobre 2019 et mai 2020. Ces ateliers de formation demandent un lourd investissement personnel de leur part. Ils répondent à **toute demande**.  
Ainsi sur 58 demandes répertoriées, plusieurs cas de figure se présentent :
  - La personne qui, d'emblée, laisse tomber car cela ne correspond pas à ce qu'elle cherche. Certains nous le disent ou nous l'écrivent; d'autres non. Cela n'engendre que quelques mails, parfois un ou deux coups de fil.
  - Il y a ceux qui s'engagent dans le processus de formation et abandonnent en cours de route. Pareil, en nous en informant, ou pas... Là, il y a beaucoup plus d'échanges, que ce soit par mail ou par téléphone.  
**Cela induit pas mal de temps au téléphone, à toutes les étapes du processus !**
  - Et puis, il y a ceux qui restent, qui deviennent vraiment Donneurs de Voix, qui sont accompagnés pendant toute la durée de leur premier livre, voire encore un peu après. Et alors, nous avons à ce stade :



- Ceux qui ne vont pas plus loin que l'enregistrement du premier livre, et, plus tard,
  - Ceux qui sont "productifs" (avec la qualité requise, ou pas) et puis
  - Ceux qui "le sont moins"...
- Printemps du livre :
  - Comme chaque année, nous devions en 2020 représenter la BS au Printemps du livre (organisé par la ville de Grenoble)
  - Au salon du livre alpin (organisé au palais des sports),
  - Au salon du livre de Bourg Oisans,
  - Avec cette année le souhait d'être aussi présent à celui de St Marcellin, mais la situation sanitaire nationale nous en aura empêchés.
- Notre site Web s'est étoffé sous la houlette de Walter. Il est plus convivial et a une lisibilité plus interactive.
- Scolaire et jeunesse : grâce à Monique, nous avons persévéré dans nos efforts vers la jeunesse et en particulier vers ce qu'on appelle les 3 DYS (enfants dyslexiques, dysphasiques et dyspraxiques) notamment au niveau scolaire en partenariat avec le rectorat d'académie. Monique a géré la question de ce relationnel avec ardeur et compétence depuis quelques années.  
Rappelons que 17 conventions avec des établissements scolaires ont été signées et qu'elle fait l'interface entre les professeurs des écoles, les élèves inscrits et nos donneurs de voix qui enregistrent les livres scolaires pour lesquels les enseignants nous sollicitent.
- Journal municipal : Cette année encore, (comme c'est le cas depuis septembre 2014), quatre Donneurs de Voix se sont relayés pour prendre en charge l'enregistrement du Journal Municipal de Domène qui est mis en ligne sur le site de la Mairie de Domène et accessible par lien direct aux mal voyants de cette commune.
- Contrat de bénévolat : Enfin, en 2020, j'ai aussi souhaité mettre en place une convention de bénévolat afin que nos DDV et DDV exercent leur activité de bénévole au sein de notre BS dans un cadre juridique adapté.

Ainsi, pour mémoire : extrait site associations.gouv.fr

« Le bénévolat se distingue de la **situation de travail** (ou salariat) essentiellement par les critères suivants :

- le bénévole ne perçoit **pas de rémunération** (en espèce ou en nature : prêt d'un véhicule automobile par exemple). Il peut cependant être remboursé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...);
- le bénévole n'est **soumis à aucune subordination juridique** (critère du contrat de travail). Il ne reçoit pas d'ordre et ne peut pas être sanctionné par l'association, comme pourrait l'être un salarié (licenciement...). **Sa participation est volontaire** : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité. ....Ainsi le bénévolat sera retenu en l'absence d'horaire de travail, quand les intéressés gèrent eux-mêmes leur travail, choisissant les activités et orientations, tout en respectant le projet, à mettre en œuvre sans recevoir d'instruction et participant aux activités selon leur bon vouloir



*et selon les modalités qu'ils déterminaient eux-mêmes (Cour de cassation, chambre sociale, 31 mai 2001, N° de pourvoi : 99-21111). À l'inverse, il a été jugé que si l'on effectue un travail sous les ordres et selon les directives d'une association, cette dernière ayant le pouvoir d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements éventuels (critère de la subordination juridique), et si l'on perçoit une somme forfaitaire dépassant le montant des frais réellement exposés, le contrat est un contrat de travail (Cour de cassation, chambre sociale, 29 janvier 2002, N° de pourvoi : 99-42697). »*

## **EVOLUTIONS DE LA BS 2018-2019**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>AUDIO-LECTEURS actifs</b>	350	367
dont scolaires	110	174

<b>Bénévoles</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Donneurs voix	18	13
Donneurs temps	21	23

	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Livres enregistrés</b>	58	41

## **PERSPECTIVES 2021**

- Continuer à positionner constamment et uniquement l'audio lecteur au centre de nos préoccupations.
- Améliorer la visibilité de notre BS. (Avec en particulier le « livret d'accueil » mis en forme par Patrick et l'élaboration des nouveaux flyers pilotée par Walter)
- Finaliser la mise en place locale du logiciel « Orphée».
- Trouver de nouveaux DDT donneurs de temps. (Gestionnaires Bibliothécaires, gestionnaires administratifs ou tout simplement « accueillants »)
- Trouver d'autres financements.
- Etudier la possibilité d'offrir à nos Audio-Lecteurs, la conservation d'une trace de leur voix pour la transmettre à leurs proches, dans le cadre du programme « Empreintes »

## **CONCLUSION**

Nous connaissons des temps difficiles.

Cela se répercute nécessairement sur le fonctionnement de notre BS, mais toute notre petite équipe de bénévoles se mobilise pour donner le meilleur d'elle-même avec l'esprit qu'elle est là pour apporter un peu de réconfort à toutes ces personnes que la vie n'a pas épargné.

*« Rien n'oblige à être bénévole mais être bénévole engage »*

Souhaitons que les prochains mois la situation sanitaire de notre pays s'améliore de façon à ce que nous puissions à nouveau nous impliquer pleinement dans notre mission de don de soi dans laquelle nous nous investissons.

Je vous remercie

Eliau Espagnol  
Président  
BS Grenoble/Isère